

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Cinq Avril à 20 heures, Conseil Municipal de la Commune de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sou la présidence de Madame ZAMBON Josiane, Maire.

Présents : Mmes ZAMBON, CAILLAUD, LANGLOIS, FERRY, CHATELIER, VIDEAU, MARINI, MM. NAULEVADE, BACHELIER, AZZOPARDI, FAVREAU, BOUTY, DARRIBERE, LATOUCHE.

Absents excusés : M. GIREME qui a donné procuration à M. BOUTY, Mme MANOURY qui a donné procuration à Mme LANGLOIS, Mme SICET qui a donné procuration à M. NAULDEVADE, M. BRANLILY qui a donné procuration à M. FAVREAU.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2023

Secrétaire de séance : Mme LANGLOIS Carine

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Vote des taux d'imposition 2023
- ⇒ Informations diverses

I DELIBERATION 2023-22 / Vote des taux d'imposition 2023 – Annule et remplace la délibération 2023-04 du 13 mars 2023

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition 2023 comme suit sans augmentation des taux communaux :

	Bases notifiées	Taux d'imposition proposé au vote	Produit
Foncier Bâti	2 058 000	44.61	918 074
Foncier non bâti	39 200	82.70	32 418
Taxe habitation	49 546	19.57	9 696

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition 2023.

I INFORMATIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 11.

La Maire,
Josiane ZAMBON

La Secrétaire de séance
Carine LANGLOIS